

# INKANTER SANT-TEGONEC LOEGUINER

Samedi 5 août 2017

[saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh](http://saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh)



## Numéro 42

### LES ENCLOS EN MUSIQUE - Programmation 2017 à l'église, en Saint-Thégonnec

**Vendredi 4 août** à 20h45 : Ensemble Vocal Choeur & Création, Direction : Christophe Duhamel.

**Jedi 10 août** à 21h : Ensemble Coll'Arco, Instruments à cordes.

**Mardi 15 août** à 17h : Le Clavier Enchanteur David Le Bourlot, auteur-compositeur organiste-pianiste.

### EXPOSITIONS - SALLE KANEVEDENN

Exposition « Visages », par **Steva** du **7 au 13 août** de 14h à 18h30, dans la salle d'exposition située au-dessus de l'office de tourisme. **Steva** a invité un photographe de talent **Stéphane Chartrain** qui présentera également quelques portraits. **Entrée libre.**

<http://steva.e-monsite.com/>

<https://www.facebook.com/Stephdebreizh>

**Marie-Pierre GUYOT** exposera ses tableaux à son tour du **14 au 27 août**, de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30. Entrée gratuite. Venez apprendre l'art en vous amusant : au moyen d'un smartphone et d'une appli, il suffit de viser les codes-barres (QR-codes) disposés sous les tableaux pour connaître l'histoire de leur création.

[www.facebook.com/Mariepart29](http://www.facebook.com/Mariepart29)



### TANGO PAR LA COTE

La 11<sup>ème</sup> édition du Festival Tango par la Côte en Bretagne, organisée par les Associations Sha et Tango à la Mer, a débuté en Côtes d'Armor le vendredi 28 juillet et se prolongera en Finistère jusqu'au dimanche 6 août 2017.

**Il passera par la salle des fêtes, en Saint-Thégonnec, les 4 et 5 août.**

Beaucoup de danse, des orchestres, des maestros, des DJs, artistes fidèles au festival ou nouveaux venus, des ateliers et des workshops et surtout... de la convivialité et le bord de mer ! Cette année toutes les soirées se déroulent uniquement dans de grandes salles avec de superbes parquets.

Consultez le programme du Finistère sur le site [www.tangoalamer.com](http://www.tangoalamer.com) et des Côtes d'Armor sur le site [www.sha.asso.fr/-Tango-par-la-cote](http://www.sha.asso.fr/-Tango-par-la-cote).

### CENTRE DE LOISIRS

Le centre sera fermé du 7 au 13 août.

**Pour tous renseignements, contactez Tristan Breton au 02 98 79 68 65 ou directement au centre Ti Glas (19 rue de la gare) à partir du 14 août.**

### FERMETURE ESTIVALE DE VOS MAIRIES

#### Saint-Thégonnec

Le samedi matin, jusqu'au 12 août inclus.

#### Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec

Du 29 juillet au 19 août inclus.

### CHANTIER INTERCULTUREL À SAINTE-BRIGITTE

**Du lundi 7 au jeudi 24 août**, la commune accueille de jeunes volontaires européens et 2 volontaires français pour un chantier patrimonial. Les volontaires viennent de 6 pays différents : Allemagne, Espagne, Grèce, Italie, Pologne et Portugal et sont âgés de 18 à 26 ans. Les travaux seront dirigés par un encadrant technique. Les volontaires vont poursuivre les travaux dans la chapelle Sainte-Brigitte.

Au cours du chantier toutes les personnes de plus de 17 ans sont les bienvenues sur le chantier. Pour participer il suffit de prendre contact avec Etudes et Chantiers par téléphone au 07 60 44 93 19 ou par mail : [ec.bretagne.bredoux@orange.fr](mailto:ec.bretagne.bredoux@orange.fr) ou [ec.bretagne.douski@orange.fr](mailto:ec.bretagne.douski@orange.fr) et de souscrire à une adhésion de 1€ la journée.

### VISITES DE L'ENCLOS PAROISSIAL

Les guides de la SPREV vous proposent des visites de l'église jusqu'au 25 août. Horaires : 10h/13h - 14h30/18h30.

### BIBLIOTHÈQUE

Nouvelle période, nouvelle sélection à la bibliothèque : C'est l'été ! En juillet et août, retrouvez une sélection de livres spéciale vacances. Des histoires légères, tendres, drôles, des sagas, des livres qui font du bien...

Un seul objectif : se détendre et passer un bon moment.

Cet été la bibliothèque restera ouverte aux horaires habituels.

Fermeture estivale du lundi 24 juillet au samedi 05 août inclus.

**Horaires : Lundi : 10h-12h/16h30-18h30 ; mardi, jeudi et vendredi : 16h30-18h30 ; mercredi : 14h30-18h30 ; samedi : 10h-12h. Contact : Tél. 02 98 78 96 83.**

[bibliotheque@saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh](mailto:bibliotheque@saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh)

[www.biblio-st-thegonnec-loc-eguiner.com](http://www.biblio-st-thegonnec-loc-eguiner.com)

### INSCRIPTIONS CANTINE

Pour une bonne organisation du service cantine, les formulaires d'abonnement pour la **cantine des écoles maternelles et primaires, en Saint-Thégonnec**, pour l'année scolaire 2017-2018 doivent être retirés en mairie au plus vite et **retournés pour le 15 août au plus tard.**

### MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

Depuis le 16 décembre 2016, La Poste accueille la Maison de Services Au Public (MSAP) au sein de son bureau de poste situé place de la mairie, dans le bourg de Saint-Thégonnec.

Vous n'avez pas d'imprimante ? Vous avez besoin d'un scanner ou tout simplement d'être accompagné.e pour l'utilisation des services en ligne MSA ou d'autres administrations ? Rendez-vous à la Maison de Services au Public de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner, partenaire de la MSA, de la CAF, Assurance Maladie, Assurance Retraite et Pôle Emploi. **Aux horaires d'ouverture de la Poste.**

## **COURSES CYCLISTES DU PARDON « CHALLENGE DU LOUP »**

Le Cyclo-Club de St-Thégonnec organise le dimanche 10 septembre, dans le cadre du pardon, des courses cyclistes pour les catégories cadets et Pass' Cyclistes.

Le programme est le suivant :

9h00 : 1ère étape du « Challenge du Loup » pour les Pass Cyclistes : contre-la-montre individuel reliant les deux bourgs historiques. Départ devant le parking de l'ancienne boîte de nuit et arrivée, rue de la gare, devant l'entrée principale du stade Marcel Kerdilès.

13h30 : course d'attente cadets. Départ et arrivée devant l'entrée principale du stade Marcel Kerdilès pour 10 tours de 6,7 Km passant par la rue de la gare, Kerguelen, Kernizan, rue du château d'eau, Guelebara, Koad Ar C'hastell, place de la mairie, et rue de la gare.

15h30 : 2ème étape du « Challenge du Loup » pour les Pass Cyclistes sur le même circuit que les cadets.

La circulation sera réglementée par arrêtés sur les portions de route empruntées par les coureurs durant les épreuves. Les bénévoles qui souhaiteraient participer à l'organisation de cette manifestation sportive sont invités à se faire connaître auprès du Cyclo-Club de St Thégonnec (contact : 06-70-52-00-54).

Un classement général par point récompensera les meilleurs coureurs du « Challenge du Loup » au terme des 2 étapes. Une belle occasion de balade familiale autour du circuit en venant soutenir ces champions de tous âges qui batailleront fort pour aller chercher le bouquet à l'issue des nombreuses ascensions de la rue de la gare (1 Km depuis la mairie !). Buvette et casse-croute sur place.

## **SECURITE DES ENFANTS AUX ABORDS DES ECOLES**

Nous avons été interpellés plusieurs fois par des parents dont les enfants ont été bousculés par des voitures dans la rue de la Gare.

Le 6 juin dernier s'est tenue une réunion d'échanges à destination des riverains de la rue. Suite à cette réunion, deux essais de modification de la circulation seront réalisés, **à titre expérimental**. Nous avons entendu les arguments des commerçants, aussi la période de test débutera après la saison touristique.

- **Du 21 août au 22 octobre**, la rue de la Gare, sera en sens unique descendant vers le centre bourg, ce qui permettra de créer une voie piétonne davantage sécurisée allant du croisement de la rue de la Gare et de la rue des Ecoles jusqu'au parking près du presbytère.

- **Du 23 octobre au 22 décembre**, la rue de la Gare sera à double sens avec une priorité à définir. Un trottoir large et sécurisé sera matérialisé. Des chicanes seront prévues pour permettre le croisement des véhicules, avec un impact sur le stationnement.

La commission poursuivra sa réflexion à partir des éléments recueillis. La volonté de la municipalité est avant tout de sécuriser les accès empruntés quotidiennement par les enfants et les piétons, sans nuire au bien-être des habitants et commerçants du centre bourg.

## **SECURISATION DE LA ROUTE DE KERAMBLOC'H**

Les travaux de sécurisation de la route de Kerambloc'h sont en cours. La circulation risque d'être perturbée pendant la durée des travaux. Nous vous remercions de votre compréhension.

## **ASSISTANTE SOCIALE**

Mme Françoise Laurent, assistante sociale, assure une permanence mensuelle en mairie le premier jeudi de chaque mois, entre 9h et 12h. Pour prendre rendez-vous ou pour tout renseignement, s'adresser au CDAS à Morlaix, 21 rue de Poulfanc. Tél. : 02 98 88 99 90.

**Prochaine permanence le jeudi 14 septembre, au-lieu du 7 septembre.**

## **LA MISSION LOCALE DU PAYS DE MORLAIX**

Il n'y aura pas de permanence Mission Locale durant l'été.

## **TEMPS D'EVEIL**

Proposés par le Relais Parents Assistantes Maternelles du Territoire de Morlaix, ils recommencent à la rentrée.

Ces temps d'animations, proposés sur la commune (Centre multi-accueil petite enfance Ti ar Bleizig), sont ouverts aux de jeunes enfants accompagnés d'un assistant maternel, garde à domicile, parent, grands-parents...

Voici les dates pour ce semestre : mardi 12 septembre, mardi 26 septembre, mardi 3 octobre, mardi 17 octobre, mardi 7 novembre, mardi 14 novembre et mardi 19 décembre.

Les inscriptions pour le trimestre se font par téléphone en contactant le RPAM au 02 98 88 17 34 à partir du 6 septembre 2017.

**Toutes les informations concernant ces animations ainsi que les autres actions proposées par le Relais Parents Assistantes Maternelles du Territoire de Morlaix sont sur notre site Internet : [www.rpam-morlaix.com](http://www.rpam-morlaix.com)**

## **TELE-PROCEDURE : une demande SIMPLIFIEE pour un traitement plus RAPIDE**

Dans le cadre du plan de modernisation et de simplification administrative, les télé-procédures pour l'obtention d'un permis de conduire ou un certificat d'immatriculation font progressivement l'objet d'une généralisation depuis le 1er avril 2017 : **vous pouvez désormais effectuer des démarches sans vous déplacer en préfecture ou sous-préfecture.**

Pour le permis de conduire :

inscription au permis de conduire pour passer les examens (primo-accédant, extension de catégorie), demande de titre en cas de vol ou perte, détérioration, expiration de sa durée de validité, changement d'état civil, réussite de l'examen du permis de conduire (premier permis, extension de catégorie, retour au permis après invalidation ou annulation), validation de titre ou diplôme professionnel, conversion de brevet militaire.

Au préalable, vous devez créer un compte usager sur le site de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés, opérateur sous tutelle du ministère de l'intérieur) et obtenir ainsi vos identifiants.

Pour le certificat d'immatriculation d'un véhicule (carte grise), la dématérialisation est possible pour le changement d'adresse (obligatoire), la demande de duplicata en cas de perte, vol ou détérioration du certificat d'immatriculation.

Toutes ces démarches sont accessibles à partir du portail : [www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr)